

**Les inégalités internationales du développement humain: l'IDH et les indicateurs synthétiques de développement humain par pays**

**The international inequalities of human development: The HDI (Human Development Index) and the synthetic indicator of human development in the world**

**D. Bousnina Adel\***  
**Université de Tunis, Tunisie**

**Date de soumission: 29/09/2020**

**Date de Revision: 02/10/2020**

**Date d'acceptation: 11/03/2021**

**Résumé:**

Notre article a pour objectif d'étudier les inégalités internationales du développement humain et particulier les inégalités inter-pays. La première partie portera sur une analyse succincte des inégalités sanitaires et économiques entre les pays. L'intérêt sera focalisé dans la deuxième partie sur les inégalités au niveau international, en analysant la progression des indicateurs composites de développement humain par pays et ce en se basant sur notre propre approche focalisée sur les IDH et sur les indicateurs synthétiques de développement humain par pays.

**Mots-clés:** Développement humain, inégalités internationales, IDH, répartition, indicateur synthétique de DH.

**Abstract:**

The aim of our work is, at first, to analyse the international disparities and geographic inequalities of human development between countries. The first part will focus on an analysis of the economic and social inequalities between countries. Moreover, the second part will be centred on the progress of synthetic indicators of human development in every country tanks to our approach based on the HDI (Human Development Index) and a synthetic indicator of human development in every country.

**Keywords:** Human development, international inequalities, HDI, distribution of wealth, synthetic indicator of HD

\* Bousnina Adel, nsira2002@yahoo.fr

## 1- Introduction

Nous avons montré, dans des travaux antérieurs, qu'en dépit de l'amélioration sensible des indicateurs du développement humain dans toutes les régions en Tunisie grâce à l'accroissement de l'IDH et à la régression de l'IPH (Bousnina A., 2006, pp.123-154), les disparités interrégionales demeurent considérables et l'inégal développement régional reste épineux (Bousnina A., 2007, pp.61-90). Ainsi, notre objectif principal était de montrer que le développement humain n'est pas fondamentalement réducteur des inégalités. A travers l'étude des inégalités régionales et l'analyse de quelques inégalités sociales, on a montré que l'expérience développementaliste tunisienne -en dépit de ses performances globales indubitables- n'a pas réussi à atténuer ces disparités et ces inégalités tant au niveau régional qu'au niveau social.

Ainsi, le développement humain n'est pas nécessairement réducteur des inégalités, on l'a montré au niveau national (Bousnina A., 2019), et dans cet article on va essayer de l'étudier au niveau international.

L'inégalité -au niveau international- n'est pas réductible au déséquilibre interne seulement mais elle concerne aussi le "fossé" entre les pays riches et les pays pauvres, il sera question, donc, de montrer la concentration des richesses par les pays développés et de montrer surtout l'importance des inégalités du développement humain.

Les disparités concernent les inégalités entre les pays et le "fossé" entre les nations pauvres et celles riches, un fossé qui se creuse de plus en plus durant les dernières décennies. Ces inégalités inter-pays concernent tant la dimension économique et les revenus que la dimension sociale (à travers la santé notamment) et subséquentement le développement humain.

Après l'analyse succincte des indicateurs sectoriels (en particulier les inégalités internationales sanitaires et économiques), on va focaliser l'intérêt sur le calcul des indices synthétiques de développement humain par pays, à partir des données du dernier rapport mondial sur le développement humain (Rapport de DH 2019).

## 2- Les indicateurs sectoriels

### 2-1- Les inégalités en matière sanitaire

Les inégalités sanitaires entre les pays sont très importantes. Une partie non négligeable de la population mondiale ne bénéficie pas encore de

plusieurs services élémentaires de santé notamment en Afrique et dans les pays sous-développés en général. Plusieurs exemples (PNUD, 2005, pp. 26-36) sont éloquentes à ce titre et ils concernent, entre autres, la mortalité infantile, l'espérance de vie et la mortalité maternelle :

- Plus de 10 millions d'enfants de moins de cinq ans meurent chaque année. Le poids de l'Afrique subsaharienne dans les statistiques sur la mortalité infantile est en augmentation. La région représente 20 % des naissances et 44 % des décès infantiles
- Plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à une eau salubre et 2,6 milliards ne bénéficient pas d'un meilleur accès sanitaire.
- L'écart moyen d'espérance de vie entre un pays à bas revenu et un pays à haut revenu est toujours de 19 ans (l'écart est parfois beaucoup plus important, par exemple, un natif du Burkina Faso a une espérance de vie de 35 ans inférieure à celle d'un japonais)
- Mesurées en termes de parité des pouvoirs d'achat, les dépenses de santé par habitant s'élèvent en moyenne à plus de 3.000 dollars dans les pays OCDE à haut revenu, dont les risques de santé sont les plus faibles, et à 78 dollars dans les pays à bas revenu, où les risques sont les plus élevés
- L'écart entre les pays riches et les pays pauvres se creuse, le plus spectaculaire étant les disparités entre les pays riches et l'Afrique (bien que d'autres régions soient concernées). En 1980, les taux de mortalité infantile en Afrique subsaharienne étaient 13 fois plus élevés que dans les pays riches. Ils sont désormais 29 fois plus élevés.
- Comme pour la mortalité infantile, la grande majorité des décès ont lieu dans les pays en développement. L'Asie du Sud (dont le taux de mortalité maternelle est de 540 décès pour 100.000 naissances vivantes) et l'Afrique subsaharienne (dont le taux de mortalité maternelle est de 920 décès pour 100.000 naissances vivantes) représentent 75 % du nombre total des décès maternels. Les risques de mortalité liés aux grossesses vont de 1 sur 18 au Nigeria à 1 sur 8.700 au Canada.

## **2-2- Les inégalités économiques et la répartition des richesses**

En dépit de l'amélioration de la richesse au niveau mondial (un enrichissement à un rythme jamais connu auparavant : durant les 30 dernières années, le PIB mondial a été multiplié par plus de 6 fois), la pauvreté demeure importante et les inégalités persistent voire s'aggravent (d'où le titre très éloquent de l'ouvrage de Daniel Cohen, « Richesse du monde, pauvreté des nations »). Ces inégalités peuvent être attestées par de nombreux indicateurs :

- en 1993, les pays industrialisés -qui représentent 20% de la population mondiale- ont assuré 80% des 23 mille milliards de dollars du produit intérieur brut mondial (Au début des années 1990, selon le PNUD, les 23 p.100 de la population mondiale qui vivent dans les pays développés gagnent 85 p.100 du revenu mondial. Le rapport était de 30/70 vingt ans plus tôt. Phénomène paradoxal : au fur et à mesure que le pourcentage relatif des habitants des pays riches dans la population mondiale diminue, la part des richesses du monde consommées par ces mêmes pays augmente); le comble : 358 milliardaires possèdent plus, en valeur, que le revenu cumulé des 45% d'habitants les plus pauvres de la planète (Revue : « Alternatives économiques », Hors-série n°32- 1997).

- L'Afrique subsaharienne a enregistré un accroissement de la population vivant avec moins d'un dollar par jour : près de 100 millions de personnes de plus en 2001 qu'en 1990. En Asie du Sud, l'incidence de la pauvreté a baissé, mais non le nombre de personnes pauvres. L'Amérique Latine et le Moyen Orient n'ont fait aucun progrès alors que l'Europe centrale et de l'Est et la CEI ont connu une montée en flèche de la pauvreté. Le nombre de personnes vivant avec moins de deux dollars par jour en Europe centrale et de l'Est est passé de 23 millions, ou 5 % de la population en 1990 à 93 millions, ou 20 % de la population en 2001.

- Pour la plupart des pays les plus pauvres, une tendance démoralisante s'est poursuivie tout au long de la dernière décennie : non seulement, ils n'ont pu réduire la pauvreté, mais ils prennent de plus en plus du retard sur les pays riches. Mesuré aux extrêmes, le fossé entre le citoyen moyen des pays les plus riches et celui des pays les plus pauvres est immense et continue de s'élargir. En 1990, l'Américain moyen était 38 fois plus riche que le Tanzanien. Aujourd'hui, il est 61 fois plus riche. Le revenu à parité des pouvoirs d'achat dans l'ensemble des pays à bas revenu est treize fois moins élevé que celui des pays à haut revenu.

- L'inégalité des revenus est exceptionnellement élevée, quels que soient le mode de mesure utilisé et le degré d'accroissement ou de baisse. Si l'on suppose que les 500 individus les plus riches cités par le magazine Forbes ont un revenu plafonnant à 5% de leurs actifs, ce revenu est supérieur à celui combiné des 416 millions des personnes les plus pauvres.

En 2014, les 85 personnes les plus riches du monde possèdent autant que les 3,5 milliards les plus pauvres ([www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) (20/01/2014)).

En 2019, les 26 personnes les plus riches du monde détiennent autant de richesse que la moitié de la planète la plus pauvre (3,8 milliards de personnes)

- L'écart entre le sommet et la base est immense, beaucoup plus important qu'à l'intérieur même des pays où règnent le plus d'inégalités. Au Brésil, le rapport entre le revenu des 10 % les plus pauvres de la population et les 10 % les plus riches est de 1 sur 94. Pour l'ensemble du monde, le rapport est de 1 sur 103.

- Sur une échelle de 0 (égalité parfaite) à 100 (inégalité totale), l'indice de Gini pour le monde est de 67 (PNUD, 2005, pp. 36-40).

Les explications des inégalités de la richesse et des disparités de la répartition des revenus sont multiples.

Le rôle de l'ouverture économique à ce sujet est souvent déterminant pour expliquer les mécanismes inégalitaires. En effet, l'ouverture et « l'extension du marché fournit des opportunités à certaines parties de la population dont l'enrichissement accroît le niveau général des inégalités dans le pays, tandis que les processus de destruction d'emplois et les migrations ville- campagne créent de nouvelles exclusions » (Severino J.M, 2000, p.6).

Bien entendu, la globalisation et la mondialisation ont renforcé cette ouverture économique et ont -selon certains auteurs- contribué en conséquence à l'aggravation des inégalités sociales : selon Jean Paul Fitoussi, les capitaux libéraux n'ont et ne doivent avoir qu'une seule rationalité : la rentabilité maximale des investissements quel que soit le pays ; pour un capitaliste occidental, la rentabilité des investissements dans les pays émergents est parfois le triple ou le quadruple de celle qu'il obtiendrait dans son propre pays. Cela sans conteste créerait un grave problème d'emploi dans les pays occidentaux qui ne pourrait être résolu que par un abaissement considérable des salaires ; ainsi, le surplus suscité par la mondialisation n'est acquis qu'au prix d'une croissance considérable des inégalités au profit des revenus non salariaux (rente et profits) et au détriment des salariés et des revenus de travail (Fitoussi J.P, 1997, p.8).

Cette dichotomie entre l'économique et le social et cette déconnexion entre les deux dimensions ont été renforcées par la "troisième révolution industrielle" qui a induit une nouvelle forme d'organisation de travail (la production O-Ring dans laquelle le moindre dysfonctionnement d'une partie menace la production de tout) qui accorde aux personnes ayant un avantage de qualification (même marginal) un différentiel de rémunération considérable, ce qui explique l'émergence des "working poor" ou les travailleurs qui sont en deçà du seuil de pauvreté en dépit du fait qu'ils disposent d'un emploi (ils étaient 10% de la population active au

début des années soixante-dix, ils sont près de 20% dans les années quatre-vingt-dix) (Cohen D., 1997, p.69).

Par ailleurs, l'inégalité sociale n'est pas réductible seulement aux facteurs économiques, elle est parfois expliquée par des facteurs géographiques et même anthropologiques. Selon Severino, il est remarquable de constater, à l'échelle internationale, que les pays les plus égalitaires sont aussi ceux où l'homogénéité ethnique est la plus forte et la population la plus concentrée sur une espace homogène (par exemple, la Corée et le Japon, quasi mono-ethniques et fortement urbanisés contrairement aux sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest et du Sahel). Ainsi, à des niveaux de revenus certes dissemblables, mais modestes dans les deux cas, la Chine, extraordinairement diverse et dispersée, et où le processus de développement s'enracine dans les provinces côtières, connaît des inégalités sans équivalent au Vietnam voisin, fortement homogène à l'intérieur du groupe rural majoritaire et où pourtant, les populations tribales minoritaires des montagnes sont à la traîne du pays. Les États-Unis, société ethniquement diverse et géographiquement dispersée, sont plus inégalitaires que les pays d'Europe occidentale continentale, beaucoup plus homogènes et denses (Severino J.M, 2000, p.6).

### **3- Les inégalités du développement humain et les indicateurs synthétiques de développement humain**

#### **3-1- L'évolution récente de l'IDH**

L'inégalité, au niveau international, peut être attestée par l'évolution de l'IDH par pays.

L'IDH (ou l'Indicateur du Développement Humain) est un indicateur de synthèse qui permet de mesurer l'évolution des indices socio-économiques et qui reflète les progrès réalisés en matière de développement humain.

A cet égard, les trois éléments essentiels formant l'IDH (et calculés grâce aux indices) concernent la longévité (mesurée par l'espérance de vie), le savoir (mesuré par la scolarisation, la durée moyenne et la durée attendue de scolarisation et d'alphabétisation) et le niveau de vie (mesuré par le pouvoir d'achat, c'est à dire le PIB réel par habitant). Les indices se calculent sur la base de la formule suivante :

Indice= (Valeur réelle – valeur minimale) / (valeur maximale-valeur minimale).

L'évolution de l'IDH par pays montre que l'écart est colossal entre plusieurs "niveaux" du développement humain.

**Tableau n°1 :** L'évolution de l'IDH entre 1990 et 2018 par pays (les 10 premiers et les 10 derniers pays)

PAYS	1990	2000	2010	2013	2015	2016	2017	2018
Norvège	0,850	0,917	0,942	0,946	0,948	0,951	0,953	0,954
Suisse	0,832	0,889	0,932	0,938	0,943	0,943	0,943	0,946
Irlande	0,764	0,857	0,890	0,908	0,926	0,936	0,939	0,942
Allemagne	0,801	0,869	0,920	0,927	0,933	0,936	0,938	0,939
Hong Kong	0,781	0,827	0,901	0,916	0,927	0,931	0,936	0,939
Australie	0,866	0,898	0,926	0,926	0,933	0,935	0,937	0,938
Islande	0,804	0,861	0,892	0,920	0,927	0,932	0,935	0,938
Suède	0,816	0,897	0,906	0,927	0,932	0,934	0,935	0,937
Singapour	0,718	0,818	0,909	0,923	0,929	0,933	0,934	0,935
Pays Bas	0,830	0,876	0,911	0,924	0,927	0,929	0,932	0,933
Mozambique	0,217	0,301	0,396	0,412	0,428	0,435	0,442	0,446
Sierra Leone	0,270	0,298	0,391	0,426	0,422	0,423	0,435	0,438
Burkina Fasso	.	0,286	0,375	0,401	0,413	0,420	0,429	0,434
Erythrée	..	..	0,433	0,425	0,433	0,434	0,431	0,434
Mali	0,231	0,308	0,403	0,408	0,412	0,420	0,426	0,427
Burundi	0,295	0,293	0,402	0,422	0,427	0,427	0,421	0,423
Soudan du Sud	..	..	0,425	0,439	0,428	0,418	0,414	0,413
Tchad	..	0,298	0,374	0,399	0,403	0,398	0,401	0,401
R.Centrafraïcaine	0,320	0,307	0,355	0,351	0,362	0,372	0,376	0,381
Niger	0,213	0,253	0,319	0,345	0,360	0,365	0,373	0,377

Source : PNUD (Rapport mondial sur le Développement humain 2019)

Entre certains pays enregistrant un développement humain élevé et ceux enregistrant les scores les plus faibles, les écarts -en termes d'IDH- sont très importants. A titre d'exemple, en 2019, cet écart dépasse 577 points entre le meilleur IDH (en l'occurrence celui de la Norvège) et l'IDH du Niger.

De même, cette différence dépasse 516 points entre le premier score (l'IDH est égal à 954) et les neuf derniers pays africains (tous ayant un IDH inférieur à 438).

Au niveau "régional", le niveau du développement humain est fortement nuancé entre plusieurs "groupes économiques régionaux". Si l'IDH n'a pas atteint 550 en Afrique Subsaharienne, il avoisine 900 dans les pays de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques). L'écart est encore plus important (dépassant 400 points)

entre les pays les moins avancés (enregistrant un IDH égal à 528) et les pays de l'OCDE à revenu élevé ayant un IDH supérieur à 930.

Au niveau des composantes de l'IDH, et si on prend l'exemple de l'indice éducatif, le clivage géographique entre les pays est considérable. Alors que certains pays enregistrent un indice très proche du score maximal (l'Allemagne, la Norvège, l'Australie, le Danemark et la Nouvelle Zélande enregistrent un indice supérieur à 920), d'autres pays africains enregistrent un indice éducatif très faible inférieur à 310 (par exemple, 288 au Tchad, 291 à Mali, 247 au Niger, 255 au Burkina Fasso et 299 au Soudan du sud).

Il en est de même pour l'indice économique (l'indice du niveau de vie ou du PIB) où certains pays ont atteint (comme le Singapour) ou avoisiné la valeur maximale (1000) tels que la Suisse, les USA ou le Luxembourg ou la Norvège, tandis que d'autres pays de l'Afrique subsaharienne ont des indices économiques très faibles (370 au Malawi, 314 au R.D. Congo, 334 au Niger et 354 au Liberia et 285 au Burundi). Pour les pays les moins avancés, l'indice économique est inférieur à 500 alors qu'il dépasse 907 dans les pays de l'OCDE.

Pour l'indice relatif à la longévité (mesurée par l'espérance de vie), si certains pays développés enregistrent un indice supérieur à 954, c'est-à-dire une espérance de vie supérieure à 82 ans (c'est le cas par exemple pour le Japon, l'Islande, Hong Kong, la Norvège, la Suisse, l'Irlande, l'Australie, la Suède, le Canada...), d'autres pays de l'Afrique subsaharienne ont un indice de longévité inférieur à 615, ce qui signifie que l'espérance de vie dans ces pays est inférieure à 60 ans (c'est l'exemple de la R. Centrafricaine, du Tchad, du Sudan du Sud, du Mali, de Sierra Leone, du Guinée Bissau...); d'autres pays africains ont même un indice inférieur à 540 (c'est-à-dire une espérance de vie inférieure à 55 ans) tels que le Tchad, la R. Centrafricaine et la Sierra Leone (avec des indices oscillant entre 505 et 528).

**Tableau n°2:** L'évolution de l'IDH entre 1990 et 2018 par "groupe régional"

	1990	2000	2010	2013	2015	2016	2017	2018
DH très élevé	0,779	0,823	0,866	0,878	0,886	0,888	0,890	0,892
DH élevé	0,568	0,630	0,706	0,727	0,738	0,743	0,746	0,750
DH moyen	0,436	0,497	0,575	0,599	0,616	0,625	0,630	0,634
DH faible	0,352	0,386	0,473	0,490	0,499	0,501	0,505	0,507
Pays en Développement	0,516	0,571	0,642	0,663	0,674	0,680	0,683	0,686
AFRIQUE Subsaharienne	0,402	0,423	0,498	0,521	0,532	0,535	0,539	0,541
Amérique latine et Caraïbes	0,628	0,687	0,731	0,748	0,754	0,756	0,758	0,759
Asie de l'est et Pacifique	0,519	0,597	0,691	0,714	0,727	0,733	0,737	0,741
ASIE DU SUD	0,441	0,505	0,585	0,607	0,624	0,634	0,639	0,642
Pays arabes	0,556	0,613	0,676	0,688	0,695	0,699	0,701	0,703
Europe et Asie centrale	0,652	0,667	0,735	0,759	0,770	0,772	0,776	0,779
Pays les moins avancés	0,350	0,399	0,485	0,504	0,516	0,520	0,525	0,528
OCDE	0,785	0,834	0,873	0,883	0,889	0,892	0,894	0,895
<b>MONDE</b>	<b>0,598</b>	<b>0,641</b>	<b>0,697</b>	<b>0,713</b>	<b>0,722</b>	<b>0,727</b>	<b>0,729</b>	<b>0,731</b>

Source : PNUD (Rapport mondial sur le Développement humain 2019)

Ces constatations peuvent être explicitées également en recourant à d'autres indicateurs notamment l'indicateur synthétique de développement humain.

### 3-2- L'importance d'un indice synthétique de développement humain ou d'un IDH synthétique par pays

L'analyse du niveau de développement humain peut être facilitée par l'utilisation d'une multitude d'indicateurs qui reflètent divers aspects socio-économiques, et ce grâce à un indice synthétique qui prend en considération l'aspect multiforme de la problématique du développement et qui intègre les différentes manifestations de la réalité (l'économique, le social, le démographique...).

Ainsi, en utilisant un IDH synthétique (concernant la méthodologie de cet IDH synthétique Cf. Bousnina A., 2012, pp.94-99), en se basant -dans le calcul de chaque indicateur- sur la méthodologie sus-invoquée (celle des indices pour l'IDH), et en se référant aux indicateurs du dernier rapport de DH de 2019, notre calcul nous donne les résultats suivants (Ce tableau regroupe les principaux résultats pour les 20 premiers pays (les 20 meilleurs

scores), le tableau suivant concerne les 20 derniers pays (les 20 derniers scores). Il est à noter que la plupart des indicateurs pour la quasi-totalité des pays concernent les données du dernier rapport, c'est-à-dire le rapport mondial sur le développement humain de 2019) :

**Tableau n°3 : L'indicateur synthétique de développement humain (ou l'IDH synthétique) par pays (les 20 premiers pays)**

PAYS	I.Emploi précaire <sup>i</sup>	IDHI <sup>ii</sup>	Services sanitaires de base <sup>iii</sup>	EAU <sup>iv</sup>	ELE C <sup>v</sup>	Eo <sup>vi</sup>	I. Education <sup>vii</sup>	I. PIB <sup>viii</sup>	I. Mortalité maternelle <sup>ix</sup>	IDH <sup>x</sup>	IDH SYN <sup>xi</sup>
Norvège	952	889	980	1000	1000	958	920	985	990	954	<b>964</b>
Suisse	910	882	1000	1000	1000	978	897	965	990	946	<b>958</b>
Irlande	891	865	910	970	1000	955	917	955	984	942	<b>939</b>
Allemagne	941	861	990	1000	1000	941	945	929	988	939	<b>955</b>
Hong Kong	941	815	-	1000	1000	995	858	967	-	939	<b>939</b>
Australie	893	862	1000	1000	1000	974	923	920	988	938	<b>951</b>
Islande	920	885	990	1000	1000	968	917	931	994	938	<b>956</b>
Suède	938	874	990	1000	1000	965	916	932	992	937	<b>956</b>
Singapour	902	810	1000	1000	1000	977	836	1000	980	935	<b>945</b>
Pays Bas	874	870	980	1000	1000	955	907	939	986	933	<b>946</b>
Danemark	949	873	1000	1000	1000	935	920	935	988	930	<b>956</b>
Finlande	908	876	990	1000	1000	949	913	912	994	925	<b>949</b>
Canada	898	841	990	990	1000	958	891	918	986	922	<b>941</b>
Nlle Zélande	876	836	1000	1000	1000	955	923	885	978	921	<b>939</b>
Royaume Uni	870	845	990	1000	1000	941	917	903	982	920	<b>939</b>
USA	962	797	1000	990	1000	905	899	956	972	920	<b>943</b>
Belgique	898	849	990	1000	1000	946	893	919	986	919	<b>943</b>
Japon	910	882	1000	990	1000	992	849	908	990	915	<b>947</b>
Autriche	923	843	1000	1000	1000	945	873	927	992	914	<b>945</b>
Luxembourg	937	822	980	1000	1000	955	801	980	980	909	<b>939</b>

**Source :** Calculs élaborés par nos soins à partir des données du PNUD (Rapport mondial sur le Développement humain 2019)

Avant d'analyser l'indicateur synthétique de développement humain par pays, on va étudier succinctement les principales dimensions de cet IDH synthétique par pays et, bien entendu, les inégalités inter-pays pour les principaux indices :

- pour l'indice de l'inégalité (l'IDHI), on remarque que la plupart des pays développés enregistrent un indice supérieur à 840 ; les indices de certains pays dépassent même 870, c'est le cas par exemple du Norvège, de la Suède, du Danemark, de la Finlande et des Pays-Bas. Par contre, on trouve des indices inférieurs à 300 pour plusieurs pays africains qui ont des indices d'inégalité très élevés et dont la situation économique et sociale est réellement très préoccupante ; à titre d'exemple, cet indice est égal à : 293 en Gambie, 288 en Guinée Bissau, 250 au Tchad, et Surtout 222 à la R. Centrafricaine

- pour les indicateurs sanitaires, l'indice relatif à la mortalité maternelle est souvent supérieur à 980 dans la quasi-totalité des pays développés (ce qui signifie que le taux de mortalité maternelle est souvent inférieur à 10 (c'est-à-dire 10 décès pour 100 mille naissances vivantes). En revanche, la mortalité maternelle demeure encore très élevée dans plusieurs pays africains ce qui explique la grande faiblesse de cet indice dans la plupart des pays, avec un indice égal à 0 dans de très nombreux pays, ce qui signifie un taux de mortalité maternelle supérieur à 500. C'est la cas, entre autres, du Mozambique, du Sierra Leone, du Mali, du Tchad, du Burundi, du Niger...

En ce qui concerne les "services sanitaires de base", les inégalités sont encore plus flagrantes puisque leur taux atteint souvent la valeur maximale (100%) pour la majorité des pays développés (sur les 62 premiers pays - ayant un développement humain très élevé, la plupart des pays ont un taux supérieur à 90%), tandis que ce taux est généralement inférieur à 30% dans la plupart des pays sous-développés ; il descend parfois sous le seuil de 15% dans certains pays tels que le Niger (14%) et surtout l'Éthiopie (7%) et le Tchad (8%), ce qui reflète la précarité de la situation sanitaire dans plusieurs PVD

- Concernant les indicateurs de l'infrastructure (l'électrification et la desserte en eau potable), les inégalités sont -vraisemblablement- les plus importantes. En effet, pour tous les pays occupant les 20 premiers rangs, le score a atteint le taux maximum (100%) et ce aussi bien pour le taux d'électrification que pour la desserte en eau. Le cas est diamétralement opposé pour plusieurs pays sous-développés et en particulier ceux de l'Afrique subsaharienne où les indices relatifs à l'infrastructure sont très faibles. A titre d'exemple, le taux d'électrification (de la population rurale) ne dépasse pas 5% au Sierra Leone, 4% au Malawi, 2% au Mozambique et au Tchad et ... 0% à la R.D.Congo, alors qu'il atteint 100% dans tous les pays ayant un développement humain très élevé et qu'il atteint aussi 100% pour tous les pays de l'OCDE.

**Tableau n°4 :** L'indicateur synthétique de développement humain (ou l'IDH synthétique) par pays (les 20 derniers pays)

PAYS	I.Emploi précaires	IDHI	Services sanitaires de base	EA U	ELE C	Eo	I. Education	I. PIB	I. Mortalité maternell e	IDH	IDH SYN
Afghanistan	106	.	430	670	.	685	411	432	208	496	420
Djibouti	527	.	640	760	260	717	314	541	542	495	538
Malawi	405	346	260	690	40	674	459	370	0	485	360
Ethiopie	140	337	70	410	310	711	335	435	294	470	338
Gambie	277	293	390	780	210	641	387	408	0	466	376
Guinée	101	310	230	620	90	634	340	468	0	466	310
Liberia	223	314	170	730	70	672	423	354	0	465	328
Yémen	546	316	590	630	690	709	348	402	230	463	496
Guinée Bissau	216	288	210	670	90	585	402	418	0	461	320
RD Congo	203	316	200	430	0	621	496	314	0	459	<u>287</u>
Mozambique	169	309	290	560	20	618	386	369	0	446	302
Sierra Leone	137	282	160	610	50	528	403	396	0	438	<u>285</u>
Burkina Fasso	136	303	190	480	100	634	301	428	258	434	314
Erythrée	218	.	120	520	300	706	269	429	0	434	320
Mali	104	294	390	780	120	598	291	450	0	427	336
Burundi	53	296	460	610	20	634	417	285	0	423	308
Soudan du Sud	127	264	110	410	210	578	299	404	0	413	<u>266</u>
Tchad	69	250	80	390	20	523	288	429	0	401	<u>227</u>
R.Centrafricaine	64	222	250	460	150	505	354	310	0	381	<u>257</u>
Niger	110	272	140	500	110	646	247	334	0	377	<u>262</u>

**Source :** Calculs élaborés par nos soins à partir des données du PNUD (Rapport mondial sur le Développement humain 2019)

Ces inégalités au niveau des indicateurs socio-économiques ont un impact indubitable sur la répartition de l'IDH synthétique par pays. Si la plupart des pays développés enregistrent un indicateur synthétique de développement humain supérieur souvent à 940 (la Norvège avec un IDH égal à 964 points, la Suisse avec un indice de 958 et l'Islande, la Suède et le Danemark avec un IDH de 956 enregistrent les meilleurs scores), le cas est totalement différent pour les PVD enregistrant -pour la plupart des cas- un IDH synthétique inférieur à 400 c.-à-d. un développement humain très faible. Certains pays ont des IDH synthétiques inférieurs à 300 ce qui reflète la très grande faiblesse de leur niveau du développement humain. Ceci concerne surtout la Sierra Leone (avec un indice égal à 285), le Mozambique (302) et surtout le Soudan du Sud, la R.Centrafricaine, le Niger et le Tchad ayant des indices respectifs de 266, 257, 262 et 227 points.

Ainsi, l'écart entre le meilleur score et les deux derniers rangs est de plus de 737 points, ce qui montre l'importance des écarts du développement humain. Cette différence dépasse 690 points entre le meilleur IDH

synthétique (égal à 964) et les derniers pays africains (ayant tous un indicateur synthétique de développement humain inférieur à 270).

Subséquentement, les inégalités internationales du développement humain demeurent très importantes, en particulier entre les pays développés et les PVD, et plus particulièrement entre les pays de l'OCDE et l'Afrique subsaharienne, et ce comme le montre le tableau suivant :

**Tableau n°5:** L'indicateur synthétique de développement humain (ou l'IDH synthétique) par "groupe régional"

PAYS	I.Employ précaires	IDHI	Services sanitaires de base	EAU	ELEC	Eo	I. Education	I. PIB	I. Mortalité maternelle	IDH	IDH SYN
DH très élevé	897	796	980	990	1000	915	856	905	970	892	<u>923</u>
DH élevé	598	615	850	940	980	848	660	751	888	750	792
DH moyen	314	470	600	900	820	758	538	624	604	634	625
DH faible	209	349	290	590	240	635	418	491	000	507	<u>358</u>
Pays en Développe ment	467	533	690	880	770	786	586	703	538	686	661
AFRIQUE Subsaharie ne	755	376	830	890	820	634	468	534	000	541	590
Amérique latine et caraïbes	550	589	830	920	960	852	689	745	864	759	778
Asie de l'est et pacifique	716	618	970	960	1000	851	636	753	876	741	820
ASIE DU SUD	673	476	870	970	920	765	544	637	648	642	723
Pays arabes	284	531	600	930	860	798	570	764	704	703	671
Europe et Asie centrale	251	688	300	610	220	834	746	762	950	779	596
Pays les moins avancés	263	377	340	640	380	692	432	494	132	528	<u>416</u>
OCDE	882	791	990	990	1000	929	853	907	972	895	<u>924</u>
MONDE	549	584	730	900	790	809	633	764	568	731	703

**Source :** Calculs élaborés par nos soins à partir des données du PNUD (Rapport mondial sur le Développement humain 2019)

Au niveau des résultats, il ressort de ce tableau (et du tableau précédent aussi) que -pour la plupart des cas- l'IDH synthétique est très proche de l'IDH "classique", sauf pour certains cas particuliers.

Par exemple, le score de l'Afrique subsaharienne est inférieur à l'IDH, ceci est expliqué évidemment par la faiblesse des indicateurs de

l'infrastructure en particulier. Il en est de même pour les pays ayant un développement humain faible ou l'Amérique Latine ou les PVD ou les pays les moins avancés ou l'Europe Centrale...où l'amélioration ou la faiblesse des indicateurs de l'infrastructure jouent un rôle important dans la diminution ou l'accroissement de l'IDH synthétique.

En ce qui concerne les inégalités par "groupement régional", le tableau ci-dessus montre l'importance des disparités entre plusieurs groupes régionaux. Bien entendu, les deux cas "extrêmes" concernent surtout les pays à DH faible et les pays de l'OCDE. Avec un IDH synthétique égal à 358, la première catégorie enregistre le score le plus faible contrairement au second groupe enregistrant le meilleur score supérieur à 924, ce qui nous donne un écart colossal de plus de 566 points.

Au niveau des indicateurs composant l'IDH synthétique, les inégalités sont également très importantes mais elles sont plus remarquables pour certains indices. Si on prend l'exemple des deux groupes sus-invoqués, la différence dépasse :

- 673 points pour les emplois précaires
- 442 points pour l'IDHI
- 700 points pour les services sanitaires de base
- 400 points pour la desserte en eau courante
- 435 points pour l'indice éducatif
- 294 points pour l'espérance de vie
- 416 points pour l'indice du PIB
- 760 points pour le taux d'électrification
- 972 points pour l'indice de la mortalité maternelle.

Ces différences sont aussi importantes si on prend le groupe des pays les moins avancés. L'indicateur synthétique de développement humain pour ces pays ne dépasse pas 416 et il est ainsi inférieur à celui des pays de l'OCDE de plus de 508 points. Pour les différents indices, l'écart est parfois colossal dépassant 840 points pour la mortalité maternelle et 620 points pour le taux d'électrification.

#### **4- Quelques explications des inégalités internationales**

Les différentes inégalités internationales -notamment au niveau de la répartition des revenus et du développement humain- sont déterminées par certains facteurs -surtout au niveau politique et économique- qui sont à l'origine de l'aggravation des disparités et de leur accusation et

subséquemment de la concentration très grande de la richesse et de l'accroissement du fossé entre les nations.

Le rôle du facteur politico-économique est, à cet égard, déterminant. Selon Samir Amin, la mondialisation (associée au capitalisme) est par nature *polarisante et inégalitaire*, car la logique de l'expansion mondiale du capitalisme produit d'elle-même une inégalité grandissante entre les partenaires du système. C'est dire que cette forme de mondialisation n'offre pas une « chance » de rattrapage, qui sera saisie ou non selon les conditions internes propres aux partenaires en question. Le rattrapage des retards implique toujours la mise en œuvre de politiques volontaristes qui entrent en conflit avec les logiques unilatérales de l'expansion capitaliste. Dans le capitalisme, l'économie s'émancipe de la soumission au politique et devient l'instance directement dominante qui commande la reproduction et l'évolution de la société. De ce fait, la logique de la mondialisation capitaliste est d'abord celle du déploiement de cette dimension économique précisément à l'échelle mondiale et la soumission des instances politiques et idéologiques à ses exigences (Amin S., 2001, p. 2).

Selon l'explication de S. Amin, il s'agit de « la mondialisation capitaliste fondée sur le contraste centres industrialisés/périphéries auxquelles l'industrialisation est refusée. Ce contraste, qui définit une forme nouvelle de la loi de la valeur mondialisée, n'est pas le produit naturel des « avantages comparatifs » invoqués par l'économie bourgeoise. Il est mis en place systématiquement par des moyens revêtant tant des dimensions économiques (le « libre échange » imposé aux partenaires de la nouvelle périphérie en formation) que politiques (les alliances avec les classes dominantes traditionnelles de la nouvelle périphérie) [...] Les tendances de l'évolution du capitalisme contemporain s'articulant autour du renforcement de ce que j'ai rappelé les « cinq monopoles » (Selon Amin, ces monopoles sont les suivants : 1. le monopole des technologies nouvelles ; 2. celui du contrôle des flux financiers à l'échelle mondiale ; 3. le contrôle de l'accès aux ressources naturelles de la planète ; 4. le contrôle des moyens de communication et des médias ; 5. le monopole des armes de destruction massive) qui façonnent la mondialisation polarisante de l'impérialisme contemporain [...] Pris ensemble ces monopoles définissent des formes nouvelles de la loi de la valeur mondialisée permettant la centralisation au bénéfice de ce grand capital des profits et surprofits tirés de l'exploitation des travailleurs, une exploitation différenciée fondée sur la segmentation du marché du travail. Cette étape nouvelle du déploiement de la loi de la valeur mondialisée ne permet donc pas le « rattrapage » par l'industrialisation des

périphéries dynamiques, mais fonde une nouvelle division internationale inégale du travail dans laquelle les activités de production localisées dans les périphéries, subalternisées, fonctionnent comme des sous-traitants du capital dominant » (Ibid, pp. 3-6).

Même dans les “régions développées »” (favorisées par cette inégale DIT), on remarque que les « les sociétés néolibérales sont minées par l’accroissement des inégalités sociales, l’éclatement de la famille et le dysfonctionnement de la société. Le chômage, l’exclusion et la paupérisation doivent être reconnus, par les thuriféraires de la mondialisation ultralibérale, comme les maux dévastateurs d’une économie de marché capitaliste mondialisée, libéralisée, déréglementée, privatisée, compétitive pour qui il n’y a point de droits sociaux inhérents à la personne humaine, à la citoyenneté » (Ben Ahmed M., 2001, p. 187).

En fait, il s’agit -selon les termes de Denis Clerc- de “la dictature du marché” qui sert admirablement les intérêts de la bourgeoisie ; ce marché recouvre toute la vie sociale, laquelle se réduit à une infinité de calculs coûts- avantages ; tout se résout sur le marché sans heurts et cette utopie libérale fait le lit d’une implacable dictature : celle du marché. L’État doit se cantonner à ses missions de coercition, le reste est l’affaire du marché et de lui seul (Clerc D., 2007, pp. 11-13).

Cette soumission du politique et du social à l’économique est déterminée -selon Amin- notamment par « la logique unilatérale du capital » et « la financiarisation de l’économie ». En effet, la logique unilatérale du capital s’exprime par des politiques mises en œuvre qui sont partout identiques : taux d’intérêt relevés, réduction des dépenses publiques sociales, démantèlement des politiques de plein emploi, allègement de la fiscalité au profit des riches, dérégulations, privatisations, etc. L’ensemble de ces mesures traduit le retour de blocs hégémoniques anti-ouvriers, antipopulaires. Cette logique fonctionne au bénéfice exclusif du capital dominant et singulièrement de ses segments les plus puissants qui sont aussi les plus mondialisés : le capital financier. La « financiarisation » constitue de ce fait l’une des caractéristiques majeures du système actuel, tant dans ses dimensions nationales que dans sa dimension mondiale. Dans celle-ci, la logique exclusive du capital s’exprime par la suppression des contrôles des transferts de capitaux de toutes natures, qu’ils soient destinés à l’investissement ou au placement spéculatif, et par l’adoption du principe des changes libres et fluctuants. Le rétablissement de la loi unilatérale du capital n’inaugure pas une nouvelle phase d’expansion. Au contraire, elle s’enferme dans une spirale stagnationniste. Car la poursuite du profit maximal, si elle ne

se heurte pas à des obstacles sociaux puissants, entraîne presque fatalement l'aggravation de l'inégalité dans la répartition du revenu (Amin S., 2001, p.4)

Les répercussions négatives de cette mondialisation sont aussi *sociopolitiques*. En effet, « la mondialisation, en détruisant les États, nie les peuples en tant que corps politique souverain ; en éliminant la nation en tant que corps social, elle gomme, sans lui en substituer un autre crédible [...] toute conception d'une quelconque mondialisation aboutit à souhaiter l'émergence d'une espèce de droit international et d'organisation sans État [...] alors que l'État n'est pas seulement un outil de domination mais c'est également un instrument d'organisation des solidarités, de redistribution des richesses, de régulation » (Bellon A., 2007, p 23-24).

Outre la logique néolibérale financière outrancière (et souvent anti-sociale), la globalisation peut poser de nombreux problèmes notamment au niveau commercial. A ce titre, le rôle de ces "entreprises du Nord" est de plus en plus prépondérant et il explique, en quelque sorte, la concentration de la richesse dans ce "Nord" à cause de la primauté des firmes multinationales (les FMN) dans le commerce international. En fait, ces FMN (ou les "global players") disposent de plus de 80% des capacités technologiques privées mondiales, elles concentrent le tiers de l'exportation mondiale (qui se fait entre les sociétés mères et leurs filiales à l'étranger) et leur production équivaut au tiers du PIB mondial. Ceci influence sensiblement la DIT et contribue à la restructuration de l'économie mondiale et des économies nationales (Belhareth M. et Hergli M., 2000, pp 45-50).

Par ailleurs, ces FMN ont connu une croissance vertigineuse durant les dernières années : d'environ 7000 en 1970, le nombre des sociétés transnationales (STN) a dépassé 4000 durant les dernières années ; elles possèdent un tiers des avoirs productifs mondiaux et 2000 milliards de dollars investis à l'étranger ; l'ensemble de leurs ventes, à l'étranger également, s'élève à 5500 milliards de dollars : chiffres colossaux mais qui ne disent rien de la concentration capitaliste, concentration géographique puisque 90% des STN ont leur siège dans les pays du Nord dont plus de 50% dans quatre pays (USA, Japon, Royaume Uni et France). Le pouvoir réel de ces STN n'apparaît pas totalement dans ces statistiques, pourtant éloquentes : pour le mesurer avec davantage d'exactitude, il faudrait inclure le contrôle des sociétés "indépendantes" par des moyens ne mettant pas en œuvre d'apport de capital (brevets, franchises...). Il conviendrait aussi de prendre en compte les innombrables accords ponctuels, alliances

stratégiques qui, dans tous les domaines d'activité, maillent de manière de plus en plus serrée le tissu économique mondial. Car c'est bien de cela qu'il s'agit désormais : bien au-delà du commerce, *c'est la production qui est intégrée* (Decornoy J., 2007, p. 31).

L'impact des FMN est d'autant plus important que les changements du côté de la demande et les effets systématiques de l'introduction de l'électronique dans l'industrie sont en train de la transformer en une industrie intensive en connaissance. Les nations périphériques deviennent ainsi sujet à marginalisation, leurs avantages comparatifs traditionnels (matière première et main d'œuvre à bas salaire) ayant tendance à se dissiper. Cette tendance à la marginalisation des nations périphériques se dégage d'abord à travers une polarisation de plus en plus accentuée des flux des biens et des capitaux à l'échelle mondiale. Cette tendance à la polarisation des capitaux n'a pas manqué de se traduire par une accentuation de la concentration de la richesse à l'échelle mondiale (Dimassi H., 1994, pp. 81-82).

### **- Conclusion**

A l'instar de la Tunisie, l'expérience développementiste au niveau international -notamment celle du développement humain- n'a pas généré une atténuation des disparités ; parfois, elle a même généré une aggravation des inégalités régionales et sociales.

Au niveau social, les inégalités sociales demeurent flagrantes et elles concernent surtout la répartition des revenus et la santé. Dans la plupart (sinon la quasi- totalité) des pays du monde, les différences entre les riches et les pauvres sont très fortes et, ce qui est plus important, elles sont en train de s'aggraver. De même, une grande partie de la population ne bénéficie pas des services élémentaires de santé.

D'autre part, l'inégalité -au niveau international- n'est pas réductible au déséquilibre interne seulement mais elle concerne aussi le "fossé" entre les pays riches et les pays pauvres, un fossé qui se creuse de plus en plus durant les dernières décennies.

Au niveau sanitaire, une partie non négligeable de la population mondiale ne bénéficie pas encore de plusieurs services élémentaires de santé (dans les pays sous-développés surtout en Afrique). L'écart entre les pays riches et les pays pauvres se creuse, le plus spectaculaire étant les disparités entre les pays riches et l'Afrique surtout en matière de mortalité infantile, de l'espérance de vie et de la mortalité maternelle.

Sur le plan économique, la concentration des richesses est plus flagrante et les inégalités s'aggravent d'une manière très inquiétante. L'inégalité de revenu à l'échelle mondiale s'explique principalement par des inégalités de revenu entre pays. Celles-ci représentent environ les deux tiers de l'inégalité mondiale, le dernier tiers correspondant aux inégalités à l'intérieur des pays (PNUD, 2005, p. 40).

Subséquemment, sur le plan du développement humain, les inégalités internationales demeurent très importantes, en particulier entre les pays développés et les PVD, ce qui s'est répercuté très nettement sur l'évolution de l'IDH et de l'indicateur synthétique du développement humain qui reflète des divergences très notables entre les pays.

### **- Bibliographie**

- . Amin S., « Altermondialismes et luttes populaires », in : « Les dossiers de la mondialisation », Manières de voir (Le monde diplomatique), Janvier-février 2007, Paris 2007
- . Amin S., Capitalisme, impérialisme et mondialisation, Paris, 2001
- . Belhareth M. et Hergli M., Adaptation du marché du travail tunisien au nouveau contexte économique, CPU, Tunis, 2000
- . Bellon A., « Et Dieu créa la mondialisation », in : « Les dossiers de la mondialisation », Manières de voir (Le monde diplomatique), Janvier-février, 2007
- . Ben Ahmed M., Une mondialisation alternative, pour survivre au néolibéralisme, CPU, Tunis, 2001
- . Bousnina A., « Le développement humain en Tunisie : spécificités et performances économiques et sociales », RTSS n°130, CERES, Tunis, 2006
- . Bousnina A., « Les disparités régionales du développement humain en Tunisie », RTSS n°134, CERES, Tunis, 2007
- . Bousnina, A., Le littoral et le désert tunisiens. Développement humain et disparités régionales en Tunisie, Edition l'Harmattan, Paris, 2012.
- . Bousnina A., La Tunisie périphérique oubliée. Essai sur le développement local, la marginalisation et les disparités territoriales, Edition l'Harmattan, Paris, 2019.
- . Clerc D., « Ordre social et dictature du marché », in : « Les dossiers de la mondialisation », Manières de voir (Le monde diplomatique), Janvier-février, 2007
- . Cohen D., Richesse du monde, pauvreté des nations, Champs Flammarion, Paris, 1997

- . Commission Européenne, Eurostat. Annuaire régional d'Eurostat. Février 2012, Commission Européenne, 2012
- . Decornoy J.,«Hors des transnationales, point de salut », in : « Les dossiers de la mondialisation », Manières de voir (Le monde diplomatique) Janvier-février 2007, Paris, 2007
- . Dimassi H.,« De la marginalisation des groupes à la marginalisation des nations », in : CERES : Les déterminismes socio- culturels de la pauvreté en Tunisie, Cahier du CERES, Série sociologique, Tunis, 1994
- . Fitoussi J.P.,« Mondialisation et inégalités », Revue Futuribles, Paris, Octobre 1997
- . PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2005. La coopération internationale à la croisée des chemins : l'aide, le commerce et la sécurité dans un monde marqué par les inégalités, New York, Programme des Nations Unies pour le Développement, 2005
- . PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2007-2008. La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé, New York, Programme des Nations Unies pour le Développement, 2008
- . PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2016. Le développement humain pour tous, New York, Programme des Nations Unies pour le Développement, 2016
- . PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2019. Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXIème siècle », New York, Programme des Nations Unies pour le Développement, 2019
- . Severino J.M., « Globalisation et inégalités », Revue Le Banquet n°15,Paris,2000

## Notes techniques

---

<sup>i</sup> Calculs élaborés par nos soins à partir des données du PNUD (Rapport mondial sur le développement humain 2019). L'indice est calculé en se basant sur une valeur minimale (0) et sur une valeur maximale (100). Quant à la formule du calcul, elle est la suivante :  $Taux/100$  (puisque la valeur minimale est de 0). Bien entendu, cet indice de l'emploi est égal à 1-indice emplois précaires (pourcentage des emplois précaires par rapport à l'emploi total)

<sup>ii</sup> Les données du PNUD (Rapport mondial sur le développement humain 2019).

<sup>iii</sup> Les données du PNUD (Rapport mondial sur le développement humain 2019). Pour les taux, cet indicateur reste invariable puisque la valeur minimale est de 0 et la valeur maximale est de 100.

<sup>iv</sup> Les données du PNUD (Rapport mondial sur le développement humain 2019). Cet indice concerne le taux de desserte en eau (ou, selon les termes des auteurs du rapport, le pourcentage de la «population utilisant au moins des services d'eau potable de base»).

<sup>v</sup> Les données du PNUD (Rapport mondial sur le développement humain 2019). Cet indice concerne le taux d'électrification (pour la population rurale).

<sup>vi</sup> Calculs élaborés par nos soins à partir des données du PNUD (Rapport mondial sur le développement humain 2019). C'est l'indice de longévité : mesuré par l'espérance de vie à la naissance

<sup>vii</sup> Calculs élaborés par nos soins à partir des données du PNUD (Rapport mondial sur le développement humain 2019). C'est l'indice d'éducation : mesuré par la durée moyenne et la durée attendue de scolarisation

<sup>viii</sup> Calculs élaborés par nos soins à partir des données du PNUD (Rapport mondial sur le développement humain 2019). C'est l'indice économique ou du niveau de vie: représenté par le PIB par habitant en terme de parité de pouvoir d'achat.

<sup>ix</sup> Calculs élaborés par nos soins à partir des données du PNUD (Rapport mondial sur le développement humain 2019). L'indice de mortalité maternelle est calculé en se basant sur une valeur minimale (0) et sur une valeur maximale (500). Quant à la formule du calcul, elle est la suivante :  $Taux/500$  (puisque la valeur minimale est de 0). Bien entendu, cet indice sanitaire est égal à 1-indice mortalité maternelle

<sup>x</sup> PNUD (2019) : Rapport mondial sur le développement humain 2019

<sup>xi</sup> Calculs élaborés par nos soins à partir des données du PNUD (Rapport mondial sur le développement humain 2019). L'IDH synthétique est la moyenne arithmétique des indicateurs (bien entendu, la moyenne des 9 indicateurs, sans ajouter l'IDH classique).